

2^{ème} Convention Nationale

Samedi 5 juin 2004

Contribution du comité régional de Corse et de la section d'Ajaccio

"*Toute personne a droit au travail*", telle est l'affirmation de l'article 23 de la Déclaration Universelle des droits de l'homme de 1950. Parce qu'il libère du besoin et de l'enfermement dans des communautés restreintes, parce qu'il est gage d'identité et de dignité, facteur d'émancipation et d'autonomie, clé de l'insertion dans la société et vecteur de lien social entre les membres de la collectivité, le travail est une liberté essentielle.

Qu'en est-il aujourd'hui de l'effectivité du droit au travail en Corse ?

Ici, comme ailleurs, sous l'effet de politiques néo-libérales les garanties collectives et individuelles constitutives de l'Etat providence sont remises en cause, et les solidarités familiales qui ont résisté à tant d'agressions, s'avèrent incapables de répondre aux nouveaux défis. Mais ici, plus qu'ailleurs, les exclusions avancent parce qu'elles s'inscrivent dans un contexte économique marqué par un sous développement chronique. Chômage endémique, développement continu de la précarité et du travail saisonnier, persistance du travail au noir, nombre important d'allocataires sociaux... *En ce début de siècle, la Corse présente un paysage social sinistré.*

Certains veulent imaginer des lendemains meilleurs en rentabilisant quelques richesses locales tels l'environnement et la culture, tandis qu'un univers consumériste s'impose toujours plus via le développement de la grande distribution, l'accès au crédit ou la vente de patrimoines familiaux.

Le tissu économique traditionnel constitué de très petites entreprises vivote. Quelques-uns prospèrent en occupant des créneaux qui permettent un ancrage dans le marché local et des débouchés vers l'exportation. Entre ouverture et enclavement, entre engouement pour tout ce qui est nouveau et repli nostalgique sur un passé qui n'est plus, *la Corse ne cesse de s'interroger sur son devenir identitaire, négligeant la question sociale et abordant, avec une certaine inconscience, le virage de la mondialisation néo-libérale.*

Plusieurs projections sont à l'ordre du jour. Le tourisme moteur de l'économie, version soft du tout tourisme des années 70, l'économie identitaire qui tente une réconciliation entre traditions locales et inscription dans un marché mondialisé, le PEI qui est aussi un projet économique envisageant le développement d'infrastructures afin d'accélérer les échanges avec l'extérieur et les flux touristiques. Ces discours dominants s'imposent comme des évidences, faisant oublier que le développement économique et la richesse ne sont pas synonymes de développement des droits. Pour construire une société humainement acceptable, les citoyens doivent intervenir.

Malgré quelques initiatives intéressantes du collectif Corte centre, *nous n'avons pas encore organisé un véritable forum social pour la Corse.*

Pourtant, dès à présent, associatifs et syndicalistes peuvent partager certains constats :

Celui de l'urgence,

la Corse ne restera pas protégée, relativement, des dynamiques néo-libérales actuelles et les logiques d'implosion qui la travaillent compromettent sérieusement sa capacité à résister et penser des alternatives.

Celui d'une démocratie fragile face à de multiples violences,

des systèmes politiques locaux avec leur mode de reproduction clientéliste ; la clandestinité et ses dérives affairistes ; le grand banditisme traditionnellement bien implanté ; le sous développement qui exacerbe les concurrences et les jalousies.

Celui d'une affirmation identitaire agressive et exclusive,

a la recherche de boucs émissaires, certains affirmant que la Corse n'est plus en mesure de fabriquer des Corses.

L'importance des migrations qui ne se réduisent pas à des flux en provenance du Maghreb, est réelle. Selon l'INSEE, « près de 40 000 personnes se sont implantées en Corse entre 1990 et 1999.. 30 000 personnes en sont parties ». Rapportés à la population française totale, ces mouvements représenteraient respectivement 9 millions d'entrées et 7 millions de départs.

Pendant cette même période, la Corse a vu sa population augmenter de 10 000 personnes, soit la différence entre les entrées et les départs. Se penser incapables d'accueillir davantage, c'est tourner le dos à cette réalité et prendre le risque d'une décroissance démographique.

Pour développer la Corse, il est indispensable d'organiser l'installation durable de nouveaux arrivants en sachant éviter le départ de qui y vivent déjà. C'est en voulant intégrer que la Corse fabrique des Corses. La volonté d'intégrer passe nécessairement par le droit au travail.

Promouvoir ce droit implique de *s'opposer à la raison économique* qui place le pouvoir économique au dessus de l'homme, promettant sans cesse un bonheur pour plus tard.

En Corse, la raison économique est présente dans de nombreux discours dont certains ont l'apparence de l'alternative. Mais elle demeure toujours un projet fondé sur les inégalités sociales, la destruction de l'environnement et la folklorisation culturelle.

Affirmer le droit au travail, c'est aussi *promouvoir ta citoyenneté sociale*.

L'homme sans travail, nié, ou l'homme au travail méprisé, sont des hommes atteints dans leur citoyenneté, dans leur "droit de participer et de contribuer au développement économique, social, culturel et politique dans lequel tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales puissent être pleinement réalisés, et bénéficier du développement".

(Déclaration sur le droit au développement de 1986*).

**Corte et Ajaccio
(mai 2004)**

* Cité par Danièle LOCHAK dans "L« droits de l'homme" Ed. La Découverte p.46-47.